



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE  
DE

**A I G N E**

34210

Téléphone : 04.68.91.22.47

Fax : 04.68.91.80.65

Mail : mairie-aigne@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

POUR : 8  
CONTRE : 0  
ABSTENTIONS : 0

**OBJET : Convention pour la réalisation de prestations de service entre la commune et le SIEA**

**L'an deux mille vingt-cinq**

**Le : vingt deux décembre à 18 heures 00**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE AIGNE**

**Dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Madame le Maire**

**Date de la convocation : le 12 décembre 2025**

**PRÉSENTS : VIDAL Dominique, SEGUY Gilles, DECOR Mary, CHOUPAC Gérard, MAS Claude, CARRERE Nathan, VERMER Josianne. GLEIZES Julien**

**EXCUSES/ABSENTS :**

Conformément aux articles L. 2121-7 et suivants du Code général des collectivités territoriales pour les communes, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du conseil Municipal.

Monsieur MAS Claude ayant obtenu la majorité des suffrages, a été retenu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame le Maire expose :

- Dans le cadre de ses missions, le SIEA est amené à gérer l'ensemble des équipements liés à l'eau et à l'assainissement sur les 15 communes adhérentes.
- Afin d'optimiser le fonctionnement de ses services ou d'échelonner la prise de compétences selon le cas, le SIAEP souhaite faire appel à un agent de la commune pour l'exercice des missions choisies sus mentionnées.
- Il convient de conventionner avec le SIEA afin d'organiser une coopération entre la commune et le SIEA dans l'accomplissement des missions de service public

Madame le Maire donne lecture du projet de convention et demande au Conseil Municipal de délibérer sur celle-ci

**Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Madame le Maire, après en avoir délibéré :**

- approuve ces dispositions et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la suite de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme.

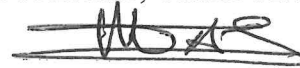
Certifiée exécutoire par le Maire  
Pour être publiée et déposée auprès  
de la Préfecture de MONTPELLIER  
A AIGNE, le

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne is partially obscured by a large, dark ink signature. The stamp features a central emblem and the text 'MUNICIPALITE AIGNE' around the perimeter.

Le Maire, Dominique VIDAL

A blue circular official stamp of the Municipality of Aigne is partially obscured by a large, dark ink signature. The stamp features a central emblem and the text 'MUNICIPALITE AIGNE' around the perimeter.

Le secrétaire, Claude MAS

A dark ink signature of Claude MAS, the secretary, is written below the text.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).